

Chiffres clés

Entreprises de proximité :
une croissance qui
masque des fragilités
Page 2

Compétitions

L'U2P salue l'excellence
des métiers : la France,
championne d'Europe aux
EuroSkills 2025 !
Page 2

Événement

Les Rencontres de l'U2P :
50 ans pour s'affirmer,
l'avenir pour s'imposer
Page 3

Protection sociale

Report de congés pour arrêt
maladie : l'U2P demande
une remise à plat complète
des règles
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux
actualités de l'U2P sur [u2p-
france.fr](https://u2p-france.fr), rubrique « Recevez
l'actualité de l'U2P »

Entreprises de proximité : l'U2P en première ligne face au nouveau Premier ministre

À peine nommé, le Premier ministre Sébastien Lecornu a engagé un cycle de consultations auprès des représentants des organisations syndicales et patronales. Parmi les premières délégations reçues à Matignon, l'U2P.

Michel Picon, président de l'U2P, a ainsi été reçu à deux reprises, les 16 et 24 septembre, pour dresser un état des lieux de la situation économique et sociale des petites entreprises. Au cours de ces échanges, Michel Picon a exprimé la lassitude croissante des chefs d'entreprise de proximité face à l'instabilité politique et à l'incertitude économique qu'elle engendre. Un climat qui freine la consommation, retarde les décisions d'investissement, complique les embauches et dissuade de nombreux artisans, commerçants ou professionnels libéraux de s'engager dans la formation d'apprentis. Le président de l'U2P a également insisté sur la nécessité d'aboutir à l'adoption de la loi de simplification de la vie des entreprises, qui a été suspendue à deux reprises, plutôt que de repartir d'une page blanche, ce qui ne ferait qu'ajouter au désarroi des entrepreneurs. L'U2P a par ailleurs exposé au Premier ministre les grandes lignes de son projet de refondation de la société française autour du travail. L'objectif est clair : améliorer le pouvoir d'achat de tous les actifs — salariés, indépendants, chefs d'entreprise, mais aussi fonctionnaires — en redonnant toute sa valeur au travail dans notre contrat social. À l'issue de ces rencontres, Michel Picon a salué un Premier

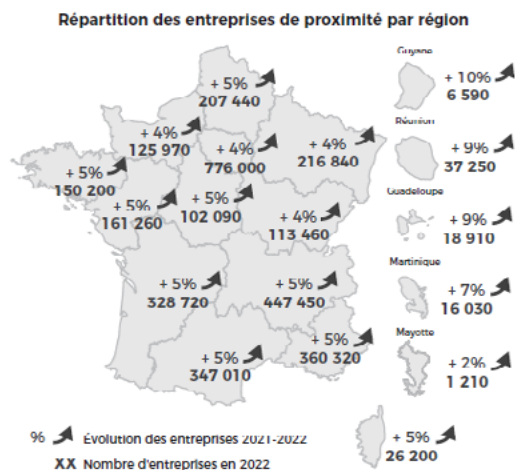


ministre « à l'écoute, pragmatique et désireux de nouer un dialogue sans brutalité ». Néanmoins le voile n'a pas encore été levé sur les décisions à venir, notamment sur des sujets sensibles tels que l'assurance chômage ou les retraites. Il s'est toutefois réjoui d'une volonté d'associer pleinement les partenaires sociaux aux orientations économiques et sociales du pays. Interrogé dans les médias sur l'éventualité d'une taxation du patrimoine des Français les plus aisés — notamment à travers la « taxe Zucman », qui viserait à prélever 2 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros — Michel Picon a admis que la participation des plus fortunés à l'effort budgétaire national mérite d'être examinée, il a cependant clairement rejeté le principe d'une taxation du capital productif : « Taxer l'outil de travail est une folie. Quand vous avez tué l'entreprise parce que vous l'avez trop taxée, elle ne produit plus, et ce

sont tous les salariés qui perdent leur emploi. Taxer l'outil de travail, c'est tuer la poule aux œufs d'or. Le sujet, c'est de partager les œufs, pas de tuer la poule. » Dans un esprit de responsabilité et de recherche de solutions équilibrées, l'U2P se distingue d'une logique de confrontation. À ce titre, elle ne s'associera pas à l'appel à mobilisation lancé par le Medef pour le 13 octobre prochain, préférant privilégier la voie du dialogue et de la concertation pour parvenir à des réponses justes, adaptées à la réalité des petites entreprises. Dans l'attente de la formation du gouvernement et des premiers arbitrages budgétaires, Michel Picon poursuit son travail de conviction auprès des parlementaires. À l'issue de l'épisode inabouti du conclave sur les retraites, il appelle à un renouveau du dialogue social, apaisé et constructif, afin de dégager des perspectives durables pour la croissance, l'emploi et la cohésion nationale. ●

Entreprises de proximité : une croissance qui masque des fragilités

En 2024, la France compte 3,4 millions d'entreprises de proximité, en hausse de 5 %. Cette dynamique concerne tous les secteurs et territoires, mais des tensions persistent sur l'emploi, l'activité économique et certaines professions.



Les chiffres clés 2025 révélés par l'ISM - Institut Supérieur des Métiers, commandés par l'U2P, mettent en valeur le fait

que le tissu des entreprises de proximité continue de s'étoffer en 2024 avec 3,4 millions d'entités, en progression de 5 % par

rapport à 2023. Cette croissance est portée par tous les secteurs, et concerne aussi bien les zones urbaines que rurales. Quant aux créations d'entreprises, elles repartent à la hausse (+4 %), notamment dans la fabrication et les services (+15 %) ainsi que dans l'alimentation (+13 %). Seules les professions libérales ne bénéficient pas de cette évolution (-3 %). Les micro-entrepreneurs représentent désormais 54 % des indépendants, une part qui atteint 70 % dans l'artisanat de la fabrication et des services. Malgré un chiffre d'affaires global estimé à 664 milliards d'euros en 2022,

l'activité fléchit légèrement depuis, avec une baisse de 1 % en volume à mi-2025. L'emploi salarié recule également (-17 000 emplois), particulièrement dans la construction, tandis que l'alimentation reste dynamique (+18 810 emplois). Enfin, les femmes sont présentes à hauteur de 41 % parmi les chefs d'entreprise, avec une majorité dans les professions libérales (50,3 %) et une progression dans les secteurs artisanaux (45 %). Pour consulter l'ensemble des chiffres clés 2025 : <https://shorturl.at/yEik0> ●

L'U2P salue l'excellence des métiers : la France, championne d'Europe aux EuroSkills 2025 !

L'U2P tient à féliciter chaleureusement l'Équipe de France des métiers, sacrée Championne d'Europe lors de la compétition EuroSkills qui s'est tenue à Herning, au Danemark, du 9 au 13 septembre. Avec un palmarès exceptionnel de 27 médailles – dont 7 d'or, 5 d'argent, 5 de bronze et 10 médailles d'excellence – la France affirme sa place de leader européen dans l'excellence des savoir-faire et des compétences professionnelles.



Parmi les 37 jeunes compétiteurs engagés dans 32 métiers, la France a démontré une maîtrise exceptionnelle dans toutes les filières représentées : industrie, construction, végétal, services, communication et numérique. Mention spéciale à Loris Cubizolles,

sacré « Best in Europe » en fraissage, récompensé pour la meilleure performance tous métiers confondus. Cette performance remarquable est le fruit d'un travail collectif associant l'État, les Régions, les organisations professionnelles, les centres d'excellence,

les entreprises, ainsi que l'ensemble des partenaires engagés dans la valorisation des métiers. L'U2P est fière de contribuer à cette dynamique en valorisant les talents issus de l'artisanat, du commerce de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales. Ces jeunes champions sont l'illustration concrète de l'excellence qui anime au quotidien les entreprises de proximité sur tout le territoire. À l'aube des WorldSkills Marseille 2025, qui se dérouleront en octobre prochain, l'U2P réaffirme son engagement plein et entier aux côtés de l'organisation. L'U2P apportera son soutien aux compétiteurs, aux

équipes pédagogiques et aux filières concernées pour faire rayonner les métiers de proximité. Cette victoire collective est une source de fierté et un formidable message d'espoir : la jeunesse française est talentueuse, engagée et tournée vers l'avenir. Dans un contexte où les entreprises de proximité peinent à recruter, cet élan porté par WorldSkills doit continuer à inspirer et à susciter des vocations. L'U2P continuera de promouvoir les métiers qui font vivre nos territoires et de soutenir toutes les initiatives en faveur de la transmission des savoir-faire, de l'apprentissage, et de l'excellence professionnelle. ●

Les Rencontres de l'U2P : 50 ans pour s'affirmer, l'avenir pour s'imposer

Les Rencontres de l'U2P, rendez-vous annuel des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité, et des professions libérales, se sont tenues le 25 septembre dernier au Trianon, marquées par la transition entre deux gouvernements.



L'événement a rassemblé 700 représentants autour de thématiques qui engagent l'avenir du pays tout entier. Malgré l'absence du Premier Ministre Sébastien Lecornu, empêché à la veille de l'événement, Michel Picon, président de l'U2P, a tenu à maintenir l'ensemble de son discours prévu à son attention. Il y a exposé avec clarté et gravité les attentes des entreprises de proximité, rappelant que « face à lui dans cette salle » se tenaient « les représentants de la France qui se lève tôt, la France qui travaille, qui chaque jour lève le rideau du magasin ou de l'entreprise », une France qui incarne la résilience, le sens du service et la passion du travail bien fait. À l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'U2P, le président Picon a dressé un constat sans

détour des défis que doivent affronter les petites entreprises. Les défis prioritaires qui ont été mis en avant sont : le redressement des finances publiques, le choc démographique et la nécessaire refondation de la société sur la valeur travail. La journée s'est donc orchestrée autour de ces trois thématiques via deux tables rondes et une conférence. La première table ronde a porté sur le fait de redonner au travail sa juste récompense, et la proposition de l'U2P d'une réforme de grande ampleur : la suppression progressive de la CSG et de la CRDS sur tous les revenus d'activité, permettant un gain net de pouvoir d'achat de 2 % par an pendant cinq ans. La seconde table ronde intitulée "Les finances publiques

en état d'urgence" a souligné les constats effectués, ainsi que les lignes rouges à ne pas franchir telles que le soutien à l'apprentissage, mais aussi les marges de manoeuvre possibles pour mettre fin à la dérive des comptes publics et sociaux. La journée s'est clôturée sur une conférence dédiée au choc démographique, constatant une mortalité supérieure aux naissances, et un besoin de main d'oeuvre qui ne fera qu'augmenter dans les années à venir. L'année 2025 marque les 50 ans de l'action des organisations rassemblées par l'U2P.

Pour accéder à l'ensemble des vidéos, discours, et autres informations sur la journée : <https://shorturl.at/9F2RW> •



Report de congés pour arrêt maladie : l'U2P demande une remise à plat complète des règles

Selon un arrêt rendu public le 10 septembre 2025 par la Cour de cassation, les salariés tombés malades pendant leurs vacances – et ayant notifié leur arrêt à leur employeur – ont le droit de reporter leurs congés payés.

Ces évolutions, directement inspirées du droit européen, s'imposent aux entreprises françaises et constituent une contrainte supplémentaire pour les employeurs, en particulier pour les très petites entreprises, où chaque absence pèse lourdement sur l'activité. Rappelons en outre que les périodes d'arrêts maladie sont comptabilisées comme donnant droit à des congés payés. Dans un contexte où la revalorisation du travail est affichée comme une

priorité nationale, et alors que les comptes sociaux sont mis à mal par la forte progression des arrêts de travail, cette décision va à l'encontre des objectifs poursuivis. Elle risque d'encourager des comportements opportunistes et de renforcer les incertitudes pour les employeurs, notamment en matière de gestion des ressources humaines et de prévisibilité de l'activité. Cette complexification du cadre juridique est d'autant plus malvenue qu'elle intervient dans

un climat d'inquiétude croissante sur le coût du travail et les freins à l'embauche. Pour de nombreuses TPE et PME, ces nouvelles règles pourraient constituer un signal dissuasif supplémentaire au moment de créer des emplois durables. Face à cette situation, l'U2P demande une remise à plat complète, au niveau national comme européen, des règles relatives au temps de travail effectif, aux modalités d'acquisition des congés payés, et à la prise en compte des arrêts

maladie. Cette réforme est indispensable pour rétablir un équilibre juste entre la protection des salariés et la capacité des employeurs à faire face à leurs obligations sans être pénalisés de manière excessive. L'U2P appelle les pouvoirs publics à ouvrir sans tarder une concertation avec les partenaires sociaux sur ce sujet majeur, afin d'élaborer un cadre légal plus lisible, plus équitable et mieux adapté aux réalités économiques des entreprises de proximité. ●

Les Brèves

La CNAMS fête 80 ans au service de l'artisanat.

La CNAMS, Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services, membre fondateur de l'U2P, a célébré son 80ème anniversaire lors de ses Rencontres le 24 septembre dernier à Paris. Le même jour, la Confédération a adressé une lettre ouverte au gouvernement appelée "Que le travail paie et stop à la fraude" : *"La coupe est pleine (...). Nous ne redresserons notre pays qu'en libérant et en récompensant le travail, qu'en baissant les charges sur le travail et les travailleurs, qu'en débarrassant nos métiers de normes hors sol et de règles stupides. (...) Partout, la fraude prospère, instaure une concurrence déloyale, désespère les honnêtes artisans."* Fondée en 1945, cette organisation emblématique de l'artisanat français n'a cessé d'accompagner les évolutions du pays, de la reconstruction d'après-guerre jusqu'à l'ère numérique. Forte de huit décennies d'engagement, la CNAMS reste un pilier de représentation et de défense des artisans et joue un rôle clé dans la formation et l'accompagnement des professionnels. En célébrant cet anniversaire, elle se tourne résolument vers l'avenir, au service des métiers et des savoir-faire de demain. Pour accéder à l'ensemble de la lettre adressée au gouvernement : <https://shorturl.at/1MzQa>

13ème promotion des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie.

Les Rabelais, organisés par la CGAD, Confédération générale de l'alimentation en détail, membre fondateur de l'U2P, sont destinés à promouvoir l'apprentissage et les métiers de l'alimentation. La 13ème promotion a été dévoilée le 24 septembre 2025 au Cirque d'Hiver Bouglione à Paris. Cet événement met chaque année à

l'honneur une trentaine de jeunes professionnels. À travers eux, ce sont toutes les valeurs du secteur de l'alimentation qui sont célébrées : la transmission, l'excellence, le savoir-faire et la proximité. *"Dans un monde en quête de sens, nos métiers ont beaucoup à offrir, et ces jeunes en sont la preuve vivante : travailler avec ses mains et son cœur, être au contact des autres, créer du lien et du goût, faire partie de la vie des citoyens."* explique Dominique Anract, Vice-Président de l'U2P et Président de la CGAD. Pour voir aux lauréats 2025 : <https://shorturl.at/EUOsO>

L'UNAPL et l'UMPL célèbrent la Journée mondiale des professions libérales.

À l'occasion de cette journée, célébrée le 23 septembre, l'UNAPL, Union nationale des professions libérales, membre fondateur de l'U2P, et l'Union mondiale des professions libérales, UEMPL, ont rappelé dans un communiqué commun le rôle essentiel des professions libérales au service du bien commun partout dans le monde. Dans un contexte marqué par de fortes incertitudes économiques, sociales et géopolitiques, les présidents de ces organisations ont souligné les valeurs communes qui unissent les professions libérales à travers le monde : indépendance, compétence, responsabilité et éthique. Cette journée s'inscrit dans la dynamique portée par l'UNAPL pour renforcer la représentativité des professions libérales et leur rôle de piliers de la société. De son côté, l'UMPL poursuit sa mission de fédérer les pays autour d'une vision positive et responsable des professions libérales, au service des clients et patients. Pour accéder au communiqué : <https://shorturl.at/A1Dug> ●

Sur les réseaux sociaux

"Il faut absolument que l'on trouve une méthodologie pour que le financement de la protection sociale ne pèse plus autant sur le travail. Oui il doit peser davantage sur les autres sources de revenu. Il n'est pas normal que le travail soit plus taxé", affirme @PiconMichel. #ChaqueVoix.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 10 septembre 2025

L'Agenda

2 septembre

Participation du Président, Michel Picon, à la 79ème édition de la Foire de Châlons-en-Champagne.

3 septembre

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P, avec le Directeur de l'Urssaf Caisse nationale, Damien Ientile.
Participation du Président, Michel Picon à la table ronde "Coup de projecteur sur la formation professionnelle et les savoir-faire d'exception auprès des jeunes", dans le cadre de la Rentrée des partenaires du marché des professionnels Banque Populaire.

4 septembre

Participation du Président de l'U2P à la réunion de concertation sur les réformes travail initiée par la ministre chargée du Travail et de l'Emploi, Astrid Panosyan-Bouvet.
Réunion du Conseil exécutif.

8 septembre

Audition de l'U2P sur les délais de paiement, organisée par le Président de la délégation sénatoriale aux entreprises, Olivier Rietmann.

16 septembre

Entretien du Secrétaire général de l'U2P avec la Conseillère Social de l'Elysée, Bénédicte Legrand-Jung.
Rencontre du Président et du Secrétaire général de l'U2P, avec le Premier ministre, Sébastien Lecornu.

18 septembre

Réunion du Conseil exécutif.

22 septembre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P, avec le Président de la Confédération générale des Scop et des Scic, Jacques Landriot, et la Déléguée générale, Fatima Bellaredj.

23 septembre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P, avec le Président d'Horizons, Edouard Philippe.

24 septembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P à la réunion de consultation des organisations patronales avec le Premier Ministre.
Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P à la cérémonie de remise des Trophées des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie, organisée par la CGAD.

25 septembre

Les Rencontres de l'U2P.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1er octobre 2025

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage